



Évolution de la participation électorale

Depuis 2007, moins d'électeurs votent à tous les tours des élections

Depuis 2002, les scrutins des élections présidentielle et législatives font partie de la même séquence électorale. La participation des électeurs des Hauts-de-France à ces rendez-vous électoraux évolue vers un vote moins systématique aux quatre tours, avec un choix plus fréquent pour le vote à la présidentielle.

Yohan Baillieul, Marie-Michelle Legrand

Les électeurs qui participent à tous les tours des scrutins des présidentielles et des législatives sont de moins en moins nombreux. En 2017, un votant sur deux a voté à seulement un, deux ou trois des quatre rendez-vous électoraux, alors que ce vote intermittent concernait 40 % des votants en 2002, 2007 et 2012 (figure 1). Cette hausse du vote intermittent se vérifie en France métropolitaine : + 10,7 points pour 8,8 points en Hauts de France. En conséquence, la part des votants aux quatre tours des élections (vote systématique) a baissé de 10,9 points (- 11,7 points au niveau France métropole) par rapport à 2002.

Voter uniquement aux présidentielles : de plus en plus fréquent

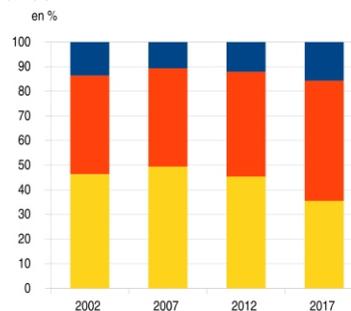
En 2002, 16,1 % des votants se sont déplacés uniquement pour les élections présidentielles, que ce soit aux deux tours ou à un seul. Ils sont 28 % en 2017. C'est l'augmentation de la part des votants se déplaçant pour les deux tours des élections présidentielles qui explique cette hausse : son évolution est constante, de 9,2 % en 2002 à 21,2 % en 2017 (figure 2). Le choix de ne voter qu'au premier tour des élections présidentielles a progressé également, mais plus légèrement : de 1,9 % en 2002 à 4,3 % en 2017.

Le vote intermittent en plein essor chez les quinquagénaires

Plus le votant est jeune, plus il opte pour le vote intermittent. Pour autant, c'est dans la classe d'âge des 50-59 ans et dans celle des 40-49 ans que la progression de ce type de vote est la

1 Voter à tous les scrutins est moins fréquent en 2017

Taux de participation aux présidentielles et législatives en Hauts-de-France



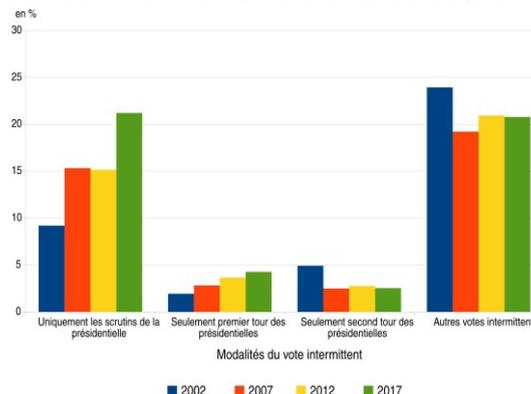
■ Abstention systématique ■ Vote intermittent ■ Vote systématique

Champ : Français inscrits en France métropolitaine et résidant dans la région.

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

2 De plus en plus de votants uniquement aux présidentielles

Type de votant intermittent en fonction du tour de scrutin



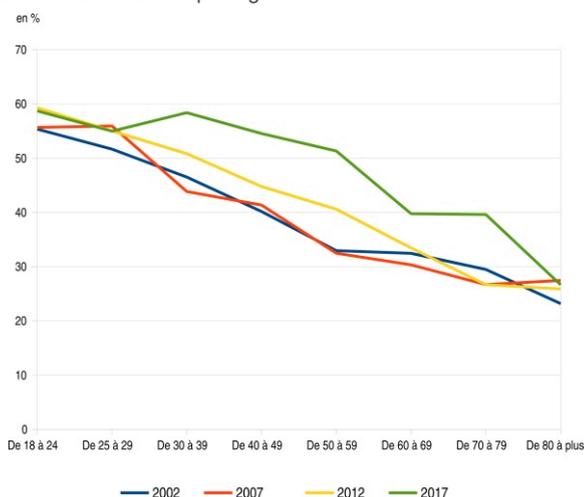
■ 2002 ■ 2007 ■ 2012 ■ 2017

Champ : Français inscrits en France métropolitaine et résidant dans la région.

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

3 À partir de 30 ans, le vote intermittent est à la hausse en 2017

Part du vote intermittent par âge



Champ : Français inscrits en France métropolitaine et résidant dans la région

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017

plus importante entre 2002 et 2017 (respectivement + 18,4 et + 14,4 points) (figure 3). Les plus jeunes sont à l'inverse les moins concernés par la progression du vote intermittent (3,4 points pour les 18 à 24 ans et 3,3 points pour 25 à 29 ans). En revanche, le choix de l'abstention progresse dans ces classes d'âge : + 7,4 points pour les 18 à 24 ans entre 2002 et 2017.

L'abstention systématique (abstention aux quatre rendez-vous électoraux de l'année) est au plus bas en 2007 pour toutes les classes d'âge exceptée pour les 60-69 ans. Elle augmente fortement entre 2012 et 2017 (+ 3,6 points) avec une augmentation de près de 6 points pour les moins de 40 ans. De manière générale, les 25 à 29 ans sont les plus abstentionnistes à chacune des années électorales.

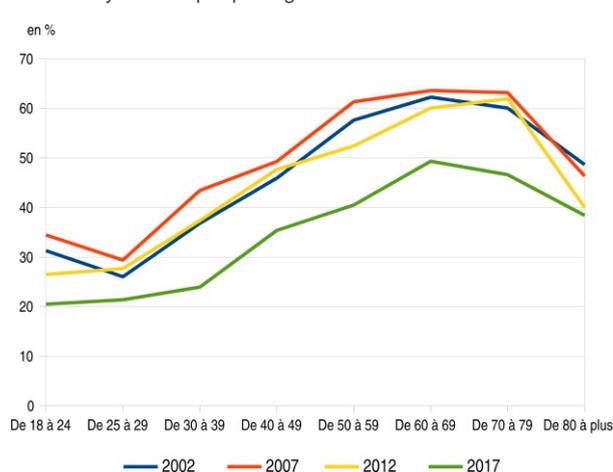
En 2017, la proportion du vote systématique (aux quatre tours) est en net retrait pour toutes les classes d'âge (figure 4).

Les cadres ont peu modifié leurs habitudes de vote entre 2012 et 2017

En 2017, le comportement électoral des cadres a peu évolué par rapport à 2012 : - 1,5 point pour le vote systématique contre + 3,5 points pour le vote intermittent. Pour les autres catégories sociales, le vote systématique a également laissé la place au vote intermittent, mais de façon plus marquée encore. Seule exception, les

4 Une baisse du vote systématique pour toutes les classes d'âge en 2017

Part du vote systématique par âge



Champ : Français inscrits en France métropolitaine et résidant dans la région.

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

inactifs autres que les retraités, qui ont privilégié l'abstention systématique. Les retraités détiennent le taux le plus bas de vote intermittent en 2012 (28,1 %) comme en 2017 (35,3 %).

Le report des modalités de vote vers le vote intermittent provient pour 10 points des titulaires d'un diplôme inférieur ou équivalent au baccalauréat. Les diplômés du supérieur se sont davantage tournés vers l'abstention à tous les scrutins (+ 4,5 points) et dans une moindre mesure le vote intermittent (+ 2,9 points). Les personnes non diplômées se sont plus souvent systématiquement abstenues en 2017 qu'en 2012 (+ 7,7 points). ■

Source

L'Insee réalise régulièrement des enquêtes sur la participation électorale. Depuis 2002, les élections présidentielle et législatives ont lieu la même année, et l'on suit ainsi sur une année le comportement de vote à quatre tours successifs d'élections : les deux tours de la présidentielle et les deux tours des législatives. En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, ces enquêtes permettent d'observer l'intermittence du vote, en distinguant les votants systématiques (ont voté aux quatre tours, ou aux trois tours lorsque l'élection législative n'a eu qu'un seul tour), les abstentionnistes systématiques (aucun vote aux quatre tours), et les électeurs plus ou moins intermittents (au moins un vote aux quatre tours). Le vote blanc ou nul est un vote, avec émargement sur la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Nadine Lhuillier

ISSN n° 2494-3606
© Insee 2017
Crédits photos : © Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

- « Élections présidentielle et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017 »
Insee Première, n° 1671, octobre 2017
- Baillieul Y., Dufoutrelle J. « Les Hauts-de-France : deuxième taux d'abstention le plus élevé aux élections de 2017 »,
Insee Flash Hauts-de-France, n°31, octobre 2017
- Van Assche A., « Échéances électorales 2017 : Près de 4,3 millions d'inscrits sur les listes électorales »,
Insee Flash Hauts-de-France, n°25, mars 2017.

